

Rapport public Parcoursup session 2025

GRETA-CFA 49 - Lycée F. Renaudeau-Lycée des métiers de la mode - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

GRETA-CFA 49 - Lycée F. Renaudeau-Lycée des métiers de la mode - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements - en apprentissage (12747)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| GRETA-CFA 49 - Lycée F. Renaudeau-Lycée des métiers de la mode - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements - en apprentissage (12747) | Jury par défaut | Tous les candidats | 24 | 402 | 24 |

Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Résultats académiques | Résultats | Résultats scolaires en 1ère et terminale | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Avis du conseil de classe | Appréciations des professeurs Avis du conseil de classe | Très important |
| Savoir-être | Savoir être | Appréciations sur les bulletins | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Projet personnel | Projet de formation motivé | Très important |
| | Cohérence | Cohérence du projet de formation | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Curriculum Vitae (CV) | Expérience dans le domaine extra-scolaire | Très important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

non

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont étudiés par une commission composée de l'équipe enseignante.

Les candidatures ayant les prérequis c'est à dire un diplôme ou une expérience dans le domaine sont privilégiées.

Il est certain qu'obtenir un accord de principe pour un contrat de travail (contrat d'apprentissage) avec un employeur constitue une étape déterminante. Cependant, quand bien même, vous seriez recruté par une entreprise, le niveau scolaire conditionne le recrutement final. La commission se réserve le droit ainsi de ne pas recruter un profil trop faible.

Le recrutement se réalise au fil de l'eau et non pas comme pour la voie scolaire selon des phases successives. Le recrutement est effectif sous réserve de places disponibles. Veuillez informer l'établissement dès l'accord d'une entreprise afin de vérifier si la formation n'est pas encore complète.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pensez à bien vous renseigner sur le contenu de la formation et les modalités de l'apprentissage (planning, droits et devoir d'un apprenti, rémunération ...) Consultez notre site www.lycee-mode.fr rubrique Formation.

Dès le mois de décembre - janvier, commencez à rechercher une entreprise susceptible de vous prendre en contrat d'apprentissage. N'hésitez pas à solliciter les entreprises dans lesquelles vous avez effectué vos stages...

Lorsque vous avez un accord d'une entreprise, merci de prendre contact avec le centre de formation, le lycée de la Mode.

Il reste important de valoriser ses expériences acquises au cours de son cursus précédent en lien avec la formation souhaitée. Il en va de même pour les expériences personnelles, extra-scolaires.

Il peut être judicieux de candidater également sur ce même diplôme par la voie scolaire...

Signature :

Gérard HEINZ,

Chef d'établissement de l'établissement GRETA-
CFA 49 - Lycée F. Renaudeau-Lycée des métiers de
la mode